

ET VOUS ?
COMMENT VOUS
DÉPLACEZ-VOUS ?



ENQUÊTE MOBILITÉ

2024-2025



Objet : réalisation d'une enquête mobilité auprès des ménages alsaciens et sud mosellans



Madame la Maire,
Monsieur le Maire,



La Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace, l'Eurométropole de Strasbourg, et les Communautés d'agglomération de Mulhouse, Colmar, Haguenau et Saint-Louis –regroupées au sein du Pôle métropolitain– réalisent, avec le soutien financier de l'État et du Fonds Vert, une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les habitants de nos territoires.



Cette enquête se déroule sur la période du **16 janvier au 20 avril 2024**. Elle est pilotée par l'Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur (ADEUS) avec le concours du Cerema et de l'Agence de Fabrique Urbaine et Territoriale Sud Alsace (AFUT). Cette enquête a pour objectif principal de recueillir des renseignements sur la mobilité quotidienne, l'utilisation des différents moyens de déplacement en rapport avec les modes de vie des habitants du territoire. Elle s'inscrit dans le cadre des « Enquêtes mobilité certifiées par le Cerema¹ » réalisées tous les dix ans environs, et fournira à tous nos territoires les informations nécessaires pour orienter les politiques publiques de déplacements.



La société ALYCE a été mandatée pour interroger un nombre représentatif de ménages.



Un méticuleux travail de repérage est nécessaire bien avant le démarrage de l'enquête. Cette phase de repérage amènera les équipes de notre prestataire ALYCE à en visiter le territoire, **dès la mi-octobre 2023**, pour identifier les logements devant être enquêtés en face à face et prendre contact avec leurs occupants.



1. Cerema : Centre d'études sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.



Pour l'ensemble des communes concernées par l'enquête, à partir de janvier 2024, préalablement aux entretiens en face à face ou par téléphone, les ménages seront contactés afin de fixer un rendez-vous en cas d'accord pour répondre à l'enquête. Des lettres-avis leur seront systématiquement envoyées.

Les agents de la société ALYCE se présenteront au domicile des ménages enquêtés en face à face aux dates et heures convenues, munis d'une carte professionnelle, d'une copie de la lettre-avis envoyée et des différents documents nécessaires au bon déroulement de l'entretien.

Les personnes enquêtées par téléphone recevront également un SMS, si elles disposent d'un numéro de portable, pour les prévenir de l'appel de l'enquêteur. Si l'appel débouche sur un répondeur, l'enquêteur d'ALYCE laissera un message vocal.

Les entretiens respecteront le règlement n° 2016/679, texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel, dit Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Afin d'informer au mieux les élus et la population, l'ADEUS a adressé un courrier à l'ensemble des maires des communes et aux forces de l'ordre concernés, et organisera une campagne de communication par le biais de la presse locale avant le démarrage de l'enquête.

Nous comptons sur votre soutien pour la bonne réalisation de l'enquête en :

- diffusant cette information au travers de vos publications et autres supports de communication locaux,
- affichant ce courrier ou l'information relative à l'enquête au siège de votre établissement,
- confirmant sa réalité auprès des personnes qui pourraient vous contacter à ce sujet.

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre également cette information au personnel de l'accueil qui serait susceptible d'être consulté par la population.

Pour plus d'information et en cas de besoin, vous pouvez contacter :

- la société ALYCE : par mail (emc.alsacemoselle@alyce.fr) ou par téléphone au 03 68 33 22 74
- l'ADEUS : par mail (b.vimbert@adeus.org) ou par téléphone au 03.88.21.49.27

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma haute considération.

Pierre LAPLANE
Directeur général de l'ADEUS

